



AVIS PUBLIC

Modification au calendrier des séances Report de la séance du 2 septembre

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 5 août 2015, le conseil a modifié son calendrier des séances comme suit : la séance du conseil du mercredi 2 septembre 2015 est reportée au mardi 8 septembre 2015. Celle-ci se tiendra au même endroit et à la même heure, soit à la Salle Éveline-Meloche, à 20 h.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 12^e jour d'août 2015.

Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière